

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA CPNEFP DE LA CCN DE L'IMPORT-EXPORT DU 17 mars 2008

## **Etaient présents**

### ◆ Délégation patronale titulaires

Mmes Arnoult (FICIME), Coriou (UFCC), M. Muller (OSCI)

### ◆ Délégation salariale titulaires

MM. Bouchet (CFE CGC), Chiaroni (CFTC), Cissé (CFE CGC), Leboucher (FEC CGT FO), Siry (CGT), Trefert (CFDT), Vuillemot (FEC CGT FO)

### ◆ Intervenants extérieurs

Mme Grosset (INTERGROS), M. Barbedor (FORCO)

## **1. Validation du procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2008**

Le procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2008 est approuvé.

Les membres de la CPNEFP demandent aux observatoires s'ils peuvent avoir des codes d'accès à leurs sites.

Concernant l'enquête emploi-formation, Mme Arnoult demande qu'une question relative au turn over soit rajoutée dans l'enquête.

Ce point est acté par la CPNEFP.

## **2. Proposition par les observatoires de travaux visant à la mise en place d'une cartographie de la formation**

Mme de Boischevalier explique que la délégation patronale propose de mettre en place une cartographie de la formation qui serait le pendant de la cartographie des métiers.

M. Barbedor explique que le FORCO a mené des travaux de ce type pour deux branches. L'idée était de recenser l'offre de formation correspondant aux besoins en compétence. Il peut également y avoir un guide de recherches de ces informations, ce qui peut être intéressant vu que ce type d'information est destiné à évoluer.

Mme Grosset précise que la première question à se poser est : de quoi les entreprises ont besoin ? Est-ce un annuaire des diplômes ou est-ce d'avoir une lisibilité sur l'offre de formation continue ? Et sur quel(s) métier(s) ?

M. Bouchet propose de lister les métiers où il y a des difficultés de recrutement.

Mme Coriou indique que le problème qui se pose aussi est qu'il existe des besoins de formations qui n'existent pas encore.

Mme Grosset indique qu'une étude des besoins pourrait être faite par quelqu'un qui a la compétence pour créer ce genre d'outils.

Après discussion, il est décidé que les observatoires proposeront lors de la CPNEFP de juin quelques questions que les fédérations répercuteront ensuite vers leurs adhérents afin de cibler les besoins selon deux axes :

- quels sont les besoins par rapport à une cartographie de la formation ? est-ce relatif à des difficultés de recrutement et donc d'identification de la formation initiale ou est-ce par rapport à une lisibilité de l'offre de formation continue ?
- quels sont les métiers stratégiques sur lesquels ces besoins existent ?

Un point sur les réponses sera fait en septembre afin de déterminer les travaux à venir.

Il est décidé d'avoir une formation sur la VAE lors de la CPNEFP de juin.

### **3. Questions diverses**

Mme Grosset indique qu'elle a été contactée par la cité des métiers, (qui est une émanation de la CCI de Seine et Marne), qui est intéressée par la cartographie des métiers et par des interventions de l'OCI sur les métiers.

Elle souhaite demander l'autorisation de la CPNEFP avant de contractualiser un partenariat avec eux.

Ce point est validé par les membres de la CPNEFP.

Le président  
M. Vuillemot

La vice-présidente  
Mme Arnoult